Kopie an: LB

NO. 910

dodis.ch/60422

BUNDESANWALTSCHAFT

SICHERHEITSDIENST

TELEFAX

SACHBRAREEITER BA/SID Peter M., Adjunkt TEL. 031 61 46 35 FAX 031 61 78 19

BLATTZAHL

4

DATUM 23.11.1991

ADRESSAT

PROTOKOLLDIENST-EDA - M. B. LOUIS (Pikett)

Gespräche auf UNO-Ebene zwischen Delegationen Serbiens und Kroatiens in Genève, vom 23.11.1991

In Ergänzung der vorangegangenen Besprechungen/Informierungen in obgenannter Angelegenheit übermitteln wir Ihnen in der Beilage eine Meldung der Genfer-Polizei zur Kenntnis und gutscheinenden Verwendung. Hiesu ist zu vermerken, dass die durch unseren Dienst angeordneten Sicherheits- und Beleitschutzmassnahmen den jeweiligen Situa-tionen angepasst und ohne jegliche Schwierigkeiten durchgeführt werden konnten. Die Abreise der div. Delegationen ist auf den späten Nachmittag des 23.11.1991 via Flughafen Genève-Cointrin vorgesehen.

> BUNDESANWALTSCHAFT Sicherhaitsdienst

Peter M.

Beilage arwähnt

P002/004



POLICE CANTONALE GENEVE - GIS AFFAIRES DIPLOMATIQUES

DESTINATAIRE

MPC/SID

et MPC pour info

EXPEDITEUR

GIS/CFA

No de PAGES

3

CONCERNE

conférence entre Serbes et Croates avec les délégués de la CE et de l'ONU à Genève, le 23.11.1991 à 1400 H

En principe, les délégations serbe et croate partent en fin de journée.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure des informations (rares) que nous recevons.

FAEH, Ipa

6

-1

NOTE

Concerne : Réunion des dirigeants yougoslaves à Genève

Nos services ont été informés par le Chef du protocole du Palais des Nations, M. ULKUMEN, que les présidents de la Serbie et de la Croatie se réuniront à Genève en présence de l'envoyé spécial de la CE, Lord CARRINGTON et le délégué de l'ONU, M. Cyrus VANCE.

Arrivée samedi 23.11.91

- a) M. Franjo TUDJMAN, président croate 1250 H par vol spécial de Graz
- b) M. Slobodan MILOSEVIC, président serbe et le général KARDIJEVIC, secrétaire à la défense yougoslave délégation composée probablement de 10 personnes dont des gardes armés.

1315 H par vol spécial militaire

- c) Lord CARRINGTON, négociateur de la CE 1200 H par vol privé
- d) M. Cyrus VANCE, envoyé spécial de l'ONU et une délégation d'env. 10 personnes 0930 H par vol spécial

Séjour :

- a) inconnu à ce jour
- b) inconnu à ce jour
- c) repart le même jour
- d) hôtel La Réserve

Conférence :

ONU, entrée par la porte 4

1400 H bâtiment de la direction

SECURITE :

par ordre de M. MONNEY, officier de police

SURETE AEROPORT : réception des délégations A et B à

l'avion, conduire au salon d'honneur, contrôle des gardes armés et établissement

des permis de port-d'arme

666

GENDARMERIE : escorte d'un motard lors des déplacements

des délégations A et B

voiture blindée pour délégations A et B

Rendez-vous 1215 ABT

protection personnelle pour les SURETE

délégations serbe et croate

Rendez-vous pour les escortes 1215 H ABT

Hôtels : 2 inspecteurs par rotation

GIS, 1e 13.11.1991/CFA

M. MONNEY officier de police

Diffusion :

chef police commandant chef sûreté OP aéroport adj-C TANNER section III

MPC/SID